

First Session, Forty-first Parliament,
60-61 Elizabeth II, 2011-2012

Première session, quarante et unième législature,
60-61 Elizabeth II, 2011-2012

STATUTES OF CANADA 2012

LOIS DU CANADA (2012)

CHAPTER 21

CHAPITRE 21

An Act respecting World Autism Awareness Day

Loi instituant la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

ASSENTED TO

1st NOVEMBER, 2012

BILL S-206

SANCTIONNÉE

LE 1^{er} NOVEMBRE 2012

PROJET DE LOI S-206

SUMMARY

This enactment designates the second day of April in each and every year as “World Autism Awareness Day”.

SOMMAIRE

Ce texte désigne le 2 avril de chaque année sous le nom de « Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme ».

CHAPTER 21

CHAPITRE 21

An Act respecting World Autism Awareness Day

Loi instituant la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

[Assented to 1st November, 2012]

[Sanctionnée le 1^{er} novembre 2012]

Preamble

Whereas autism spectrum disorders affect a significant number of families in Canada;

Whereas Canada has a health care system and social safety net to prevent illness and serve citizens;

Whereas Canadian families affected by autism spectrum disorders have unequal access to services across the country;

Whereas worldwide the number of diagnoses of autism spectrum disorders is growing;

Whereas a greater awareness of the importance of early diagnosis and treatment for people with autism is required to engage more Canadians in helping their fellow citizens;

Whereas early intervention in the treatment of autism spectrum disorders can have promising results and help people engage with and contribute to society;

Whereas there is no known cause or cure for autism spectrum disorders;

Whereas 192 United Nations representatives agreed that World Autism Awareness Day would draw the attention of people across the globe to this neurological disorder that is affecting an increasing number of families;

Whereas in 2007 the United Nations General Assembly designated April 2, from 2008 on, as World Autism Awareness Day;

Préambule

Attendu :

qu'au Canada les troubles du spectre autistique touchent un bon nombre de familles;

que le Canada dispose d'un système de santé et d'un filet de sécurité sociale pour prévenir les maladies et servir ses citoyens;

que les familles canadiennes touchées par les troubles du spectre autistique ne jouissent pas d'un accès égal aux services offerts dans les diverses régions du pays;

que le nombre de diagnostics des troubles du spectre autistique, à l'échelle mondiale, ne cesse de croître d'année en année;

qu'il est essentiel, afin d'inciter les Canadiens à aider leurs concitoyens, de les sensibiliser davantage à l'importance d'un diagnostic et d'un traitement précoces pour les personnes qui souffrent d'autisme;

que l'intervention précoce dans le traitement des troubles du spectre autistique peut engendrer des résultats prometteurs et aider les personnes touchées à s'intéresser et à contribuer à la société;

qu'on ne connaît pas la cause des troubles du spectre autistique ni la façon de les guérir;

que cent quatre-vingt-douze membres des Nations Unies ont convenu qu'une Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

Whereas Canada is a signatory to the United Nations Convention on the Rights of the Child and the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities, which maintain that children with disabilities should enjoy a full and decent life in conditions that ensure dignity, promote self-reliance and facilitate their active participation in the community, while also enjoying all human rights and fundamental freedoms on an equal basis with other children;

And whereas Canada is a member of the United Nations and supports the work of this vital international organization;

Now, therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

SHORT TITLE

Short title

1. This Act may be cited as the *World Autism Awareness Day Act*.

WORLD AUTISM AWARENESS DAY

World Autism Awareness Day

2. Throughout Canada, in each and every year, the second day of April shall be known as “World Autism Awareness Day”.

attirerait l’attention du monde entier sur ce trouble neurologique qui touche un nombre sans cesse croissant de familles;

qu’en 2007 l’Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 2 avril, à compter de l’année 2008, comme la Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme;

que le Canada est un pays signataire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l’enfant et de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, selon lesquelles les enfants handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité, tout en jouissant pleinement de tous les droits de la personne et de toutes les libertés fondamentales, sur la base de l’égalité avec les autres enfants;

que le Canada est membre des Nations Unies et appuie le travail de cette organisation internationale indispensable,

Sa Majesté, sur l’avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

TITRE ABRÉGÉ

1. *Loi sur la Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme.*

Titre abrégé

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L’AUTISME

2. Le 2 avril est, dans tout le Canada, désigné comme « Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme ».

Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes

Postage Paid

Port payé

Letter mail

Poste-lettre

1782711

Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:

Publishing and Depository Services

Public Works and Government Services Canada

Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,

retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :

Les Éditions et Services de dépôt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Available from:

Publishing and Depository Services

Public Works and Government Services Canada

Ottawa, Ontario K1A 0S5

Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943

Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757

publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>

Disponible auprès de :

Les Éditions et Services de dépôt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943

Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757

publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>